

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Excusés : COATGLAS N. RIMBAUD C.

BÂTIMENTS

Bibliothèque

Les aménagements demandés par les bénévoles sont terminés : local rangement et meuble boîte aux lettres.

Salle du stade

Les travaux débutent fin juin.

Eglise

Trois propositions ont été reçues : Ets Bodet, Lussault et Paquereau. La commission va poursuivre l'étude des devis car la comparaison des 3 offres n'est pas simple. Les cloches sont abîmées, une restauration est envisagée ou le remplacement de celle-ci.

GARDERIE PERISCOLAIRE / RESTAURANT SCOLAIRE

Le prochain temps fort aura lieu le 20 juin, et aura pour thème « Le cirque ». Plus de 100 ans enfants sont inscrits. La commission se réunie mercredi 14 juin pour revoir les règlements de ces 2 services et l'embauche d'un animateur (remplacement de Laëtitia Rondeau). Plusieurs candidatures ont déjà été reçues.

Facturation minimale

Un décret est passé en avril dernier modifiant le seuil de mise en recouvrement. Ce dernier est fixé à 15 euros (5 euros précédemment). Il sera procédé à compter de septembre à un cumul de factures. Toutefois en fin d'année scolaire, un minimum de facturation sera appliqué à 15 euros.

Projet construction

Monsieur le Maire est toujours en attente de l'accord d'un propriétaire. La demande de subvention dans le cadre des Contrats de Ruralité n'a pas été acceptée faute de crédit.

VOIRIE

Les devis relatifs aux bordures devant église, la confection d'une bande en résine rue du Bocage, d'un bicouche rue des Jonquilles et d'une allée dans le parc (enrobé noir + pose de bordures) ont été validé pour un montant de 17 342.09 euros TTC.

Le conseil valide la réalisation de trottoirs complémentaires rue des Tilleuls afin de rattraper le lotissement de la Nouette.

Le conseil accepte d'augmenter les crédits ouverts pour les travaux de voirie de 5 000 euros.

Avant la réalisation de l'allée dans le parc, il sera installé des fourreaux par le service technique pour la pose d'une barrière en bois.

L'entreprise Bouchet TP interviendra pour balayer les rues de la commune fin juin, début juillet. L'intervention sera facturée à l'heure. Pour l'année prochaine, des devis seront demandés auprès de sociétés spécialisées en balayage.

Une rencontre avec l'Agglomération du Choletais est programmée jeudi 15 juin pour faire un point sur les chemins hors agglomération et faire un planning des priorités.

PRÉCENSE BOC'AGE

M. Hervé Angebault, Mme Lecoq (directrice de la résidence l'Épinette) et Sylvie Barbault ont rencontré 3 candidats pour le remplacement d'Aurélia Peytoureau. Mme Chupin Justine été retenue suite à cet entretien. Elle a débuté aujourd'hui, le 12 juin.

LOTISSEMENT LES TILLEULS - JARDINS PARTAGÉS

Plusieurs parcelles de terrains ont été créées pour les amateurs de jardinage. Ce jardin est ouvert à tous. Les locataires des logements « vivre son âge » bénéficient d'une gratuité. Un règlement va être élaboré par la commission avec la mise en place d'une tarification pour les gens extérieurs.

Une clôture sera installée par l'entreprise Vert paysage avant fin juin. Le conseil sollicite un devis pour la plantation d'une haie en octobre le long de celle-ci.

SERVICES TECHNIQUES

Le conseil municipal accepte de créer un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe pour Mme Marot Véronique qui a l'ancienneté pour y prétendre.

Steven Cordier sera embauché en juillet par Initiatives Emplois pour renforcer le service technique à raison de 35 heures semaine. Le conseil accepte de créer à compter du 1^{er} septembre un poste d'agent d'entretien dans le cadre d'un CAE à raison de 20 heures/semaine.

DIVERS

Collecteur de piles

Il est possible de déposer les piles usagées en mairie.

Station d'épuration

L'Agglomération du Choletais envisage la réhabilitation de l'existant et son agrandissement.

Représentants aux commissions de l'Agglomération du Choletais

Tous les conseillers représentant la commune au sein de l'Agglomération du Choletais sont reconduits. L'horaire de la commission ruralité n'est pas adapté, et exclut de fait les exploitants agricoles.

Indemnité gardiennage de l'église

Le conseil reconduit pour l'année 2017, l'indemnité à 200 euros par sacristain

Terrains multisports

Mme Edith Bouet signale l'absence pour les jeunes de 11 à 16 ans, de lieux pour s'amuser. Elle réitère le projet d'un city stade. La commission équipements sportifs va étudier la possibilité d'un tel équipement sur la commune et plus particulièrement sur la base de loisirs la Nongile. Il a été aussi soumis de créer un terrain pour les bmx.

Banque alimentaire

La banque alimentaire recherche des bénévoles, et plus particulièrement des hommes pour l'installation du mobilier.

Aménagements bourg

La commission a de bons échos sur l'aménagement du rond-point. Bravo au réalisateur de la cabanne.

Prochaines réunions : le 30 juin 2017, le 30 août 2017